

Certaines personnes faisant une demande de carte verte ou de visa pour entrer aux États-Unis doivent faire l'objet d'un examen de « charge publique ». Le cas échéant, les agents des services d'immigration s'assurent que les personnes ne dépendront pas principalement de l'aide des pouvoirs publics dans le futur. Trois choses importantes que les familles immigrantes doivent savoir sur la charge publique :

1

LA PLUPART DES PERSONNES N'ONT PAS À SE SOUCIER DE LA CHARGE PUBLIQUE

La charge publique ne concerne pas tout le monde. Les personnes qui font une demande de carte verte par le biais d'un membre de la famille ou qui cherchent à entrer aux États-Unis depuis l'étranger peuvent faire l'objet de cet examen. De nombreux immigrants en sont toutefois dispensés – consultez le site Web indiqué en bas de cette page ou utilisez ce code QR.



LA PLUPART DES PROGRAMMES PUBLICS NE SONT PAS PRIS EN COMPTE

2

Hormis 2 types :

1. L'aide financière mensuelle. Cela inclut l'allocation supplémentaire de revenu de sécurité (SSI), l'aide temporaire pour les familles nécessiteuses (TANF) et les programmes d'aide financière d'État et locaux
2. Les soins hospitaliers de longue durée, comme un séjour en maison de repos, pris en charge par les pouvoirs publics

Les agents des services d'immigration ne peuvent pas examiner les autres programmes publics dont bénéficie une personne. Les agents des services d'immigration ne peuvent examiner aucun programme public dont bénéficient d'autres membres de votre famille ou foyer, même si votre nom figure sur la demande du membre de votre famille.

3

L'EXAMEN DE CHARGE PUBLIQUE NE PORTE PAS UNIQUEMENT SUR LES AIDES PUBLIQUES

Consultez [KeepYourBenefits.org](https://www.KeepYourBenefits.org) pour obtenir des informations spécifiques à votre statut d'immigrant. En cas de doutes sur la charge publique ou votre statut d'immigrant, nous vous recommandons vivement de prendre conseil auprès d'un juriste de confiance. Ce site peut vous orienter vers un avocat spécialisé en droit de l'immigration abordable près de chez vous.

Des informations actualisées et des ressources dans d'autres langues sont également disponibles sur pifcoalition.org.

La réglementation fédérale inclut une liste des immigrants dispensés de l'examen de charge publique qui est disponible à cette adresse:

<https://www.uscis.gov/green-card/green-card-processes-and-procedures/public-charge/public-charge-resources>